

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

121409

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0013036

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Oumaaachou Yasmine

Date de naissance : 17/03/1988

Adresse : 03 Rue Stéphane Mallarmé etg 9 pt 6 Val
Flouti Casablanca

Tél. : 0662.81.81.83

Total des frais engagés : 1929.00.50cts

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

 Dr. Sabah BERRADA KARBAJ
Ophtalmologiste
223, Bd. Abdalmoumen
CASABLANCA

Tél: 0522 20 86 51/0522 20 67 71

Date de consultation : 11/06/2019

Nom et prénom du malade : Yasmine Oumaaachou

Age: 34

Lien de parenté : A Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atté médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 11/06/2019

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
<u>10/06/2022</u>	<u>Cat KHO</u>	<u>3000h</u>	<u>Keratome 100T</u> <u>Tonometry</u>	INP : <u>091083126</u> <u>Dr. Sabah BERRAJ KABBAJ</u> <u>Ophtalmologiste</u> <u>223, Bd. Abdeimoumen - CASA</u> <u>Tel : 0522 20 85 51 / 0522 20 67 71</u>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourguiseur	Date	Montant de la Facture
 C. PHARMACIE EL C. 144.800/15/06 Che. Bachir Laalai 0652213606 - I.C.E. 001571000014	21/06/22	287, 50

CLINICAL ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
LUNETTE ISLAM 184, Rue des Anglis Casablanca	17/06/ 2022					4400,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Docteur Sabah Berrada Kabbaj

OPHTHALMOLOGISTE

Maladies et Chirurgie des yeux

Strabismes - Posturologie

Ancien médecin des Hôpitaux Universitaires

Diplômée de l'université de Toulouse et de Nantes

223, Bd. Abdelmoumen Résidence

Réda Abdelmoumen Angle Institut Pasteur

2^{ème} étage N° 9 - Casablanca

Tél.: 05 22 20 86 51 / 05 22 20 67 71

sabahberradaophtalmo@gmail.com



الدكتورة صباح براة قباج

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

علاج الحول - علم قوام الجسم

طبيبة سابقاً بالمستشفيات الجامعية

خريجة كلية الطب بتولوز و نانت

223، شارع عبد المؤمن إقامة

رضي عبد المؤمن زاوية معهد باستور

الطابق الثاني رقم 9 - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 20 67 71 / 05 22 20 86 51

Rendez vous sur le site : www.dababoc.com

Casablanca le

M - 06 - 2022

Mme: *Jasmine onnaadou*

148,00

1) Eye Stick Plus

I stick

79,50

38,50

x 3moy

2) Océgal

297,50 I stick



RHARMACIE EL HILAL
MAABOUD Selwa
17, Rue Al Bachir Latraj
Cité Plateaux - Casablanca
011 22290000014

ISOPHARM
OCYAL GEL
0,30%
99.90 DH

le soin

x 1 mer

223, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Dr. Sabah Berrada Kabbaj
Ophtalmologiste

Docteur Sabah Berrada Kabbaj

OPHTHALMOLOGISTE

Maladies et Chirurgie des yeux
Strabismes - Posturologie
Ancien médecin des Hôpitaux Universitaires
Diplômée de l'université de Toulouse et de Nantes
223, Bd. Abdelmoumen Résidence
Réda Abdelmoumen Angle Institut Pasteur
2^{ème} étage N° 9 - Casablanca
Tél.: 05 22 20 86 51 / 05 22 20 67 71
sabahberradaophtalmo@gmail.com



الدكتورة صباح براة قباج

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
علاج الحول - علم قوام الجسم
طبيبة سابقاً بالمستشفيات الجامعية
خريجة كلية الطب بتولوز و نانت
223، شارع عبد المؤمن إقامة
رضي عبد المؤمن زاوية معهد باستور
الطابق الثاني رقم 9 - الدارالبيضاء
الهاتف : 05 22 20 67 71 / 05 22 20 86 51

Rendez vous sur le site : www.dababoc.com

Casablanca le

11-06-2022

Mme Yasmine Oumaa Lhou
lunette
OD : (160° - 0,5) - 0,75
OC : (20° - 0,75)
à l'essai optique
anti-reflets



LUNETTE ISLAM
184, Rue des Anglis
Casablanca

Dr. Sabah BERRADA KABBAJ
Ophthalmologiste
223, Bd. Abdelmoumen - CASA
Tél.: 05 22 20 86 51 / 05 22 20 67 71



نظارات إسلام

LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anglais Bhira JADIDA
Casablanca

RC Casa 264242 S. tente : 30011275

LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anglais
Casablanca

00547430000120

LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anglais
Casablanca

005474300001276

184, Rue des Anglais
Casablanca

17/01/2022

Facture

0003411

M. Yasmine. Oummaachou.

Doit

Monture des Verres	Vision de loi	Vision de Prés	Doubles foyers	Varilux
Orignigne essiles. Q	OD OG	OD OG	OD OG	OD OG
Monture	Métal	Plastique		
V.L. : - OD. (160 - 0,50) - 0,75				1800,00
- OG. (20 - 0,75) -				1300,00
V.L. : - OD.				1300,00
- OG.				
ADD./				
TOTAL	LUNETTES ISLAM 184, Rue des Anglais Casablanca			4400,00

Arrêtez la présente facture à la somme de

Quarante Quatre DHs en espèce.

yasmile

NAME

22_06_11 AM 02:18

(VD = 12.00)

$\langle R \rangle$	S	C	A
-	0.50	-0.25	158
-	0.50	-0.25	157
-	0.50	-0.25	158
*	- 0.50	-0.25	158

$\langle L \rangle$	S	C	A
-	0.25	-0.75	17
+	0.00	-0.75	17
+	0.00	-0.75	23
*	+ 0.00	-0.75	17

PD = 63mm

TOPCON